



Contrat de concession

Prestation d'organisation, d'animation et gestion de l'accueil de loisirs de mineurs

Date et heure limites de réception des candidatures et des offres:

Lundi 16 novembre 2026 9h

Règlement de consultation

1. Objet

Le contrat de concession a pour objet la prestation d'organisation, d'animation et de gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement de mineurs pour la commande DINGE.

2. Procédure

La présente procédure de contrat de concession est soumise aux dispositions de l'article L1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

3. Durée - Délais

La durée du contrat de concession est de 2 ans.

Le délai de validité des offres est fixé à **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

4. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (R.C.)
- L'acte d'engagement
- Le cahier des charges et ses annexes.

5. Le dossier de consultation

Le dossier de consultation est téléchargeable à l'adresse : <http://www.e-megalisbretagne.org/>.

6. Documents à fournir par les candidats :

Pièces de la candidature :

Dans le but de vérifier l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public, le candidat doit produire :

- Le formulaire DC1 ou équivalent
- Le formulaire DC2 ou la déclaration du candidat comportant les éléments et attestation cités dans le formulaire DC2
- Pouvoir de la personne habilitée à engager la société

Pièces de l'offre :

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant :

- L'acte d'engagement,
- Le cahier des charges signé,
- Une présentation générale du candidat,
- Les renseignements relatifs à la nature de l'activité, qualifications personnelles, moyens techniques et humains dont le candidat dispose pour assurer la gestion de l'accueil de loisirs,
- Des exemples et références de prestations au profit d'autres collectivités,

- Le projet éducatif de l'organisme, l'organisation, les moyens et les modalités d'exploitation que le candidat s'engage à mettre en œuvre ;
- Un budget prévisionnel équilibré et détaillé sur 2 années civiles d'exploitation en y incluant la participation de la collectivité proposée et en y annexant une proposition de grille de tarifs modulés selon le quotient familial.
- Tout autre élément jugé pertinent par le candidat pour la bonne compréhension de son offre.

7. Remise des offres :

Transmission électronique

Les offres seront adressées par voie électronique sur le site <http://www.e-megalisbretagne.org/> avant le **lundi 16 novembre 9h**.

8. Sélection des candidatures et jugement des offres

Candidatures :

Les candidatures seront appréciées sur la base des garanties professionnelles et financières fournies par le candidat, ainsi que leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Offres :

Les critères d'attribution sont :

1. Les conditions financières proposées pour la commune et pour les familles : 40 %
2. La qualité du projet éducatif et l'organisation mise en place pour l'exploitation du service 50% dont :
 - Présentation du projet éducatif et de loisir (25%).
 - Modalités à assurer la continuité du service public et les modalités d'inscription envisagées ; (20%)
 - Les modalités d'accompagnement des professionnels en charge du projet sur l'accueil des jeunes (5%).
3. Moyens humains et matériels spécifiquement affectés au service 10%

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

La personne publique peut décider, le cas échéant, à l'issue de l'analyse des offres, d'engager des négociations avec les candidats présentant les trois meilleures offres. La négociation pourra avoir lieu par écrit ou lors de réunions organisées à la Mairie sous la forme d'auditions.

9. Correspondant à la mairie de Dingé

Correspondant administratif : Madame Emilie AIZE : Tél. : 02 99 45 01 62

10. Planning prévisionnel de la consultation

Notification du marché	30 novembre 2026
Démarrage de la prestation	1 ^{er} janvier 2027